Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélico) : **SAF Huez** Fixe : 04.76.80.65.49 Portable :06,08,30,38,90

b3d +refuge

Objet du survol : **préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées**	**Date du vol**	**Aire de départ (DZ vallée)**	**Aire d'arrivée (DZ haute)**	**Transport de Matériel (nb rotation)**	**Transport de personnes (nb rotation)**	**Nombre total de rotations prévues**
5 ouvriers + petit materiel en cabine	21 09	berarde	temple ecrins		1	1
repli de chantier descente materiel, poubelles	semaine 39	temple ecrins	berade	3environ		3
descente des poubelle ref muzelle	23 ou 24 09	ref de la muzelle	venosc	1		1
						1+1

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :
pas de date precise pour la fin de chantier de temple ecrins pour la muzelle normalement le 23 avec report eventuel le 24

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :
ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE

Nom du pilote : sarret gilles

A Huez 18/09/2015

Autorisation accordée n° 463/2015

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

Le Directeur,

A Gap, le 18/09/15
Le Directeur,
Bertrand GALTIER
Copie au secteur de :

Préconisations du Parc national :

A , le :